

**REUNION DU C.C.A.S. EN DATE DU 29 MARS 2023**

Ce jour, le 10 mars 2023, le Conseil d'Administration est convoqué à une réunion ordinaire qui aura lieu le mercredi 29 mars 2023 à 18 heures dans la salle de réunions de la Mairie.

**PRESENTS** : MM. KOWALCZYK Pierre, PAULUS Roger, SIMON Fernand, ROCK Jean-Baptiste,  
BECKER Marcel, BUCCI Joseph, RIALLOT Gilles  
MMES. REINHARDT Renée, ANDRE Carole, BAILLIART Francine, WEBER Monique,  
LEFORT Marie Anne

**ABSENTS EXCUSES** : M. DARMIAN Serge et Mme CIPOLLETTA Magali

**ABSENTES NON EXCUSEES** : MMES. SANDROLINI Leitia, BECHEIKH Aïchouba, ERNST Sophie

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme LEFORT Marie Anne

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Nomination du secrétaire de séance.
  - 2) Compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2022.
  - 3) Compte de gestion 2022.
  - 4) Compte administratif 2022.
  - 5) Budget primitif 2023.
  - 6) Demandes de subvention 2023.
  - 7) Aides alimentaires.
  - 8) Divers et informations.
- 

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures.  
Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

**1) NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame LEFORT Marie Anne est nommée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

**2) PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité et est entériné par signatures au registre des délibérations.

### 3) COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par Madame la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'HAYANGE (Moselle) et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale.

**CONSIDERANT** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion de la Trésorière du Service de Gestion Comptable ;

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, adopte le compte de gestion de la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'Hayange pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

### 4) COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Madame la Vice-Présidente présente à l'assemblée l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022, dressé par Monsieur Pierre KOWALCZYK, Président, à savoir :

	Fonctionnement	
	Prévisions	Réalisations
Dépenses	12 400,00 €	8 550,06 €
Recettes	12 400,00 €	11 137,85 €
<b>Résultat exercice 2022</b>		<b>2 587,79 €</b>
Résultat reporté exercices précédents		2 193,70 €
<b>Résultat de clôture</b>		<b>4 781,49 €</b>

Le Compte Administratif 2022 fait apparaître un résultat de clôture de 4 781,49 € dont le Conseil d'Administration approuve l'affectation en excédent de fonctionnement reporté inscrit au Budget Primitif 2023.

Le Conseil d'Administration, après délibération et en l'absence du Président ayant quitté la salle lors du vote, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022.
- **VALIDE** l'affectation du résultat de 4 781,49 € en excédent de fonctionnement reporté à inscrire au Budget Primitif 2023.

### 5) BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil d'Administration vote, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2023 qui s'équilibre comme suit :

■ Dépenses de fonctionnement :	13 055 €
■ Recettes de fonctionnement :	13 055 €

## 6) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR 2023

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer pour l'année 2023, les subventions suivantes :

- Croix Rouge Française à HAGONDANGE : 100 €
- Les Restos du Cœur à AUGNY 150 €

## 7) AIDES ALIMENTAIRES

### **EN FAVEUR DE Mme CAUCHY Karine :**

Madame CAUCHY Karine, domiciliée à BOUSSE, 6A rue de Metz, sollicite le service social afin d'obtenir un soutien sur le plan alimentaire.

Bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé, Mme CAUCHY vit seule. Ses ressources s'élèvent à 1080,98€ par mois, allocation logement inclus.

Elle a ouvert 2 micro entreprises (lavage de vitres et DJ) mais ne se dégage pas de revenus.

Mme CAUCHY a réglé fin janvier l'échéance trimestrielle de ses assurances (voiture, habitation, prévoyance) pour un montant de 284,60 €. Compte tenu d'anciens prélèvements impayés, elle ne peut plus se faire mensualiser. Elle doit faire face à des dépenses liées à des réparations sur sa voiture pour un montant de 300 €.

Le règlement de ses assurances et les frais de voiture ponctionnent la totalité du reste à vivre qui ne dispose de ce fait, plus de liquidités pour faire face à ses besoins alimentaires.

Un bon alimentaire de 100 € a été délivré à Mme CAUCHY Karine le 9 février 2023.

### **EN FAVEUR de Mme BECK Delphine :**

Madame BECK Delphine vit seule dans un appartement locatif à Bousse, 15 rue des Jardins. Elle est célibataire et sans enfant.

Soutenue par Pôle Emploi et Crea, Mme BECK a créé à BOUSSE, 4A rue des Jardins, son entreprise, un institut de beauté, qui a ouvert en novembre 2022. Son activité ne lui rapporte aucun revenu pour le moment mais a entraîné des frais importants pour sa création. Le loyer se monte à 840 € par mois.

Mme BECK perçoit le RSA. Ses charges sont importantes par rapport à ses faibles ressources actuelles, notamment du fait de l'augmentation des frais d'énergie.

Mme BECK a un reste à vivre de 90 €.

Une aide alimentaire est sollicitée par l'assistante sociale.

Un bon alimentaire de 50 € a été délivré à Mme BECK Delphine le 4 avril 2023.

## 8) DIVERS ET INFORMATIONS

### **NOCES D'OR, DE DIAMANT ET DE PALISSANDRE 2023**

La date pour le vin d'honneur a été fixée au jeudi 30 novembre 2023 à 11 heures à la Salle des Fêtes. Rendez-vous à 9h30 pour la préparation.

Les couples invités sont les suivants :

**Noces d'Or (13 couples)** : CALLEGARI Jean-Marie et Denise, TROTTA Antonio et Réjane, OTTAVINO Domenico et Anna, BROCHARD Patrick et Béatrice, BUCCI Joseph et Sarina, FRANCOIS Claude et Yveline, POIROT Alain et Evelyne, EL MEHDAOUI Ahmed et Mania, REINHARDT Francis et Renée, ROMANG Renée et Marie-Andrée, OESTREICHER Roger et Gisèle, MERRUAU Claude et Marie-Christine et RIALLOT Gilles et Dominique.

**Noces de Diamant (6 couples)** : FRESSANCOURT Alexandre et Anne-Marie, GODFRIN Georges et Anne, KLEIN Jean et Yvette, ANTOINE Bernard et Marie Elisabeth, MAESTRI Italo et Sara et TOUSSAINT Paul et Marie-Louise.

**Noces de Palissandre (1 couple)** : LAVAUT Michel et Louissette

Séance levée à 18 heures 43 minutes.